

Reflexions

Ethique et gouvernance des océans

UNCLOS

L'ambassadeur maltais Arvid Pardo a proposé aux Nations Unies en 1967 que le fond des mers et des océans au-delà de la juridiction nationale soit considéré comme le patrimoine commun de l'humanité. C'était un événement important qui a déclenché la négociation ultérieure de la Convention de 1982 sur le droit de la mer (UNCLOS III) et il l'a développé comme un concept juridique pour les océans.

Il a également poursuivi et développé un concept éthique à un nouvel ordre mondial, basé sur de nouvelles formes de coopération, la théorie économique et la philosophie. Cette histoire est importante pour élucider le cœur éthique du patrimoine commun pour l'humanité: la responsabilité des hommes de prendre soin et de protéger l'environnement, dont nous faisons partie, pour les générations présentes et futures.

L'espace Océanique

"L'espace océanique et ses ressources sont des biens communs qui ne peuvent être possédés par les Etats au-delà d'une certaine limite. En tant que bien commun, il est ouvert à la communauté internationale des États et son utilisation est soumise à l'administration et à la gestion internationale pour le bien commun de toute l'humanité. Lorsque des zones d'espace et de ressources océaniques existent dans les limites de la juridiction nationale, les États réglementent et gèrent l'utilisation au nom de toute l'humanité, et pas seulement pour le bénéfice des intérêts nationaux ».
(adapté de Prue Taylor).

L'éthique appliquée

L'éthique va au-delà d'un ensemble de principes, c'est une réflexion raisonnée pour bien agir et adopter un comportement qui rendra le monde durablement habitable pour tous. Il se concentre sur les valeurs et est déterminé de manière relative dans le temps et l'espace, selon la communauté humaine à laquelle il s'intéresse.

L'éthique appliquée est un domaine partagé par des spécialistes de plusieurs disciplines: médecins, avocats, biologistes, philosophes, théologiens, gestionnaires, etc. Elle ne se concentre pas sur les fondements de la moralité, mais sur des situations concrètes qui soulèvent des problèmes.

En éthique appliquée, l'accent est souvent mis sur le soutien à la prise de décision sur des questions concrètes, tant sur le plan de la forme et de la prise de décision que sur le fond, ainsi que sur les valeurs et principes impliqués dans leurs relations réciproques.

L'éthique ne fournit aucun jugement, elle est basée sur l'observation et l'évaluation du potentiel à court et à long terme de nos actions dans le but de fournir des solutions / décisions. Il propose de questionner les valeurs et les principes qui doivent guider nos actions, dans des situations différentes, pour agir en fonction d'eux. Il est basé sur une approche au cas par cas.

L'éthique appliquée est intrinsèquement lié à la législation et à la gouvernance.

L'Institut de Science et Ethique

L'Institut de Science et Ethique se penche sur "l'éthique appliquée" et vise à trouver des solutions, ou mettre en œuvre une méthodologie pour éviter ou minimiser toute action innovante ou scientifique. L'éthique implique la communication entre les parties intéressées par un produit, un concept ou une action. La bonne communication entre les parties facilite les échanges et fournit un cadre pour une utilisation correcte de la technologie, qui ne nuit ni à l'homme ni à l'environnement.

Un cadre éthique est «une façon de structurer la réflexion sur les questions éthiques» et peut aider à rapprocher des secteurs disparates et à les aider à travailler ensemble. **La réflexion éthique et les lignes directrices sont particulièrement utiles et pertinentes lorsque la communauté est confrontée à des incertitudes.** Sur la base d'une forte collaboration entre les différents acteurs impliqués, nous pouvons fournir un ensemble de principes, organiser des ateliers, développer les outils de communication. différentes cibles. L'éthique appliquée doit être associée à une stratégie de communication solide.

Michèle Barbier